

N/REF : 10/05/2024 16H36 C:000007 I:12162
V/REF : 63121
V/Email reçu le Vendredi 10/05/2024 a 16H36

DOMEOS Syndic

**2 RUE PIERRE JOSEPH COLIN
35000 RENNES**

IMMEUBLE : VILLA LA GUERINAISS
73-75 BD DE LA GUERINAISS
35000 RENNES

Rennes, le 06 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 73-75 GUERINAISS - SOUS SOL
MOTIF : REMPLACEMENT TRONÇON COLONNE PERCÉ EN SOUS SOL
Donneur d'ordre : Mme M CHAMPENOIS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie dans les parties communes a l'intérieur de l'immeuble.

INTERVENTION DU 10/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉCOUPE DE LA COLONNE CASSÉE
FOURNITURE ET POSE D'UN MANCHON DE DILATATION
FOURNITURE ET POSE DE 30CM DE PVC DIA 100
FOURNITURE ET POSE D'UNE COULISSE DIA 100
CONTRÔLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 14/05/24 a 11H26 Mme M CHAMPENOIS

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	28,65		28,65
3,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 10/05	1	67,23		201,69

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,48		39,48
1,00	Manchon(s) dilatation souple Dn100 M/F	1	23,90		23,90
1,00	Metre(s) de PVC dn 100	1	4,62		4,62
1,00	Coulisse(s) PVC Dn 100	1	12,10		12,10

TOTAL H.T.	310,44
T.V.A. a 10,00%	31,04
TOTAL T.T.C.En EURO	341,48

Valeur en votre reglement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.